

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	21 février 2025
Numéro	25.119	Heure	

Auteur-e(-s) : Commission législative	Lié à (facultatif) : ad 24.030 com
Titre : Répartition de la redevance sur les établissements publics	
Contenu : En responsabilisant à nouveau les acteurs concernés, le Conseil d'État est prié de faire une proposition d'adaptation de la clé de répartition de la redevance sur les établissements publics.	
Développement (obligatoire) : Dans le cadre de la révision en cours de la loi sur les établissements publics (LEP, RSN 933.10), GastroNeuchâtel et Tourisme neuchâtelois ont exposé leurs visions divergentes de la répartition des redevances sur les établissements publics. Dans ce contexte, le Conseil d'État avait proposé une adaptation de la clé de répartition de la redevance, qui se voulait consensuelle mais qui n'a malheureusement pas obtenu le soutien des associations concernées, les unes estimant qu'elle allait trop loin, les autres pas assez. Le Conseil d'État en est donc resté au <i>statu quo</i> , comme prévu dans le projet mis en consultation. Lors des délibérations en commission législative, les membres ont estimé que cette question méritait d'être approfondie. Mais, en raison des différends entre les principales associations concernées et la complexité de la matière entre le prélèvement des redevances, l'importance de la promotion touristique et les soutiens à la formation, il est opportun que le Conseil d'État responsabilise à nouveau les branches concernées et les accompagne vers une solution de compromis. Le cas échéant, le Conseil d'État proposera, postérieurement à la mise en vigueur de l'actuelle optimisation de la législation sur la police du commerce, qui ne saurait attendre, une modification légale de la répartition des redevances.	
Demande d'urgence : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Manon Freitag, présidente de la commission législative		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :